Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication du rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la BCV

La Commission d'enquête parlementaire rend public le 2 juin 2004 son rapport concernant les relations entre la BCV et l'Etat depuis 1990. Cette Commission est composée de 17 députés du Grand Conseil Vaudois représentant les différentes sensibilités politiques du canton. Elle était assistée dans sa tâche par un collaborateur scientifique et deux secrétaires à temps partiel.

Annexes :

Communiqué de presse de la Commission d'enquête parlementaire du Grand Conseil

Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la BCV

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juin 2004

Patrick de Preux, président de la CEP, 021 784 22 21